



HAL
open science

**Lecture de l'ouvrage " Aubertin Catherine, Pinton
Florence, Boisvert Valérie, Les marchés de la
biodiversité, IRD Editions, Paris, 2007, 269 p. "**

Elodie Brahic

► **To cite this version:**

Elodie Brahic. Lecture de l'ouvrage " Aubertin Catherine, Pinton Florence, Boisvert Valérie, Les marchés de la biodiversité, IRD Editions, Paris, 2007, 269 p. ". Développement durable et territoires, 2012, 3 (1), 5 p. hal-00732370

HAL Id: hal-00732370

<https://hal.science/hal-00732370>

Submitted on 14 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elodie Brahic

**Aubertin Catherine, Pinton Florence,
Boisvert Valérie, *Les marchés de la
biodiversité*, IRD Editions, Paris, 2007,
269 p.**

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Elodie Brahic, « Aubertin Catherine, Pinton Florence, Boisvert Valérie, *Les marchés de la biodiversité*, IRD Editions, Paris, 2007, 269 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n°1 | Mai 2012, mis en ligne le 23 mai 2012, consulté le 17 juin 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9195>

Éditeur : Réseau « Développement durable et territoires fragiles »

<http://developpementdurable.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

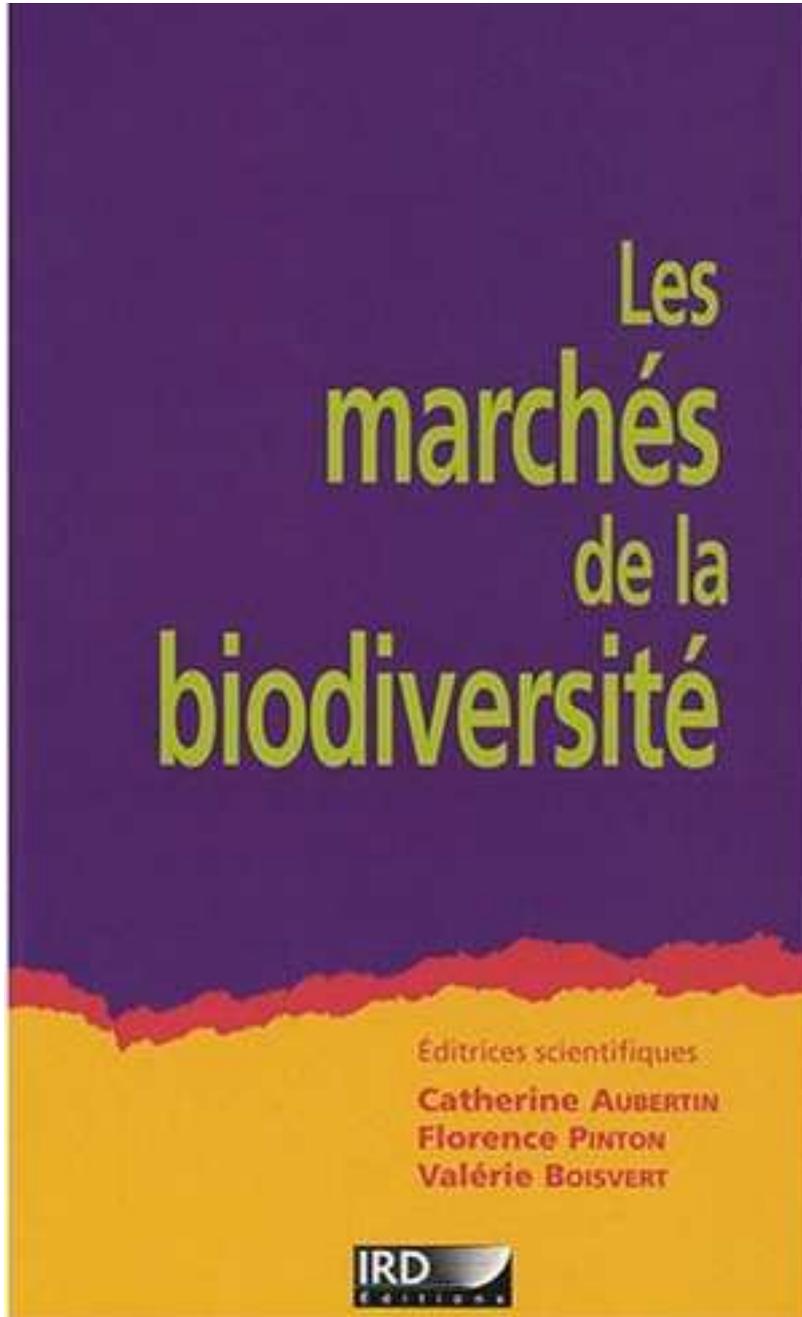
<http://developpementdurable.revues.org/9195>

Document généré automatiquement le 17 juin 2012.

© Développement durable et territoires

Elodie Brahic

**Aubertin Catherine, Pinton Florence,
Boisvert Valérie, *Les marchés de la
biodiversité*, IRD Editions, Paris, 2007,
269 p.**



- 1 L'article 2 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) définit la biodiversité comme étant « *la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celles des écosystèmes* ». Or, dans l'ouvrage « Les marchés de la biodiversité », les auteurs centrent leur recherche sur les ressources génétiques et les savoirs locaux. En effet, le fil conducteur de cet ouvrage est l'un des objectifs affichés par la CDB : « *le partage juste et*

équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques », dont l'enjeu est de « garantir l'accès aux ressources génétiques pour les pays du Nord et permettre aux pays du Sud de contrôler cet accès et d'en tirer des avantages » (article 1 de la CDB). Pour conserver le vivant, la CDB mise sur le marché qui devrait notamment permettre d'organiser la bioprospection et mettre ainsi fin à la biopiraterie. Les auteurs se livrent alors « à une déconstruction et à une analyse critique des politiques de conservation reposant sur le marché telles qu'elles sont envisagées par la CDB » (p. 17).

- 2 La CDB se positionne dans un schéma classique offre-demande : le Sud est riche en biodiversité, le Nord détient les leviers de la conservation et de la valorisation de cette biodiversité, et le marché doit permettre à chacun d'exploiter ses avantages comparatifs. Les auteurs s'intéressent donc successivement aux ressources génétiques du point de vue de leurs utilisateurs potentiels (côté demande – première partie de l'ouvrage), puis du point de vue de leurs détenteurs (côté offre – deuxième et troisième parties).
- 3 Dans la première partie de l'ouvrage, les auteurs analysent la demande de deux secteurs d'activités : les firmes pharmaceutiques et l'agro-industrie. À travers la présentation des modalités d'exploitation des ressources génétiques par ces deux secteurs (identification des acteurs, des pratiques, des besoins, et de la manière dont ces secteurs ont accès aux ressources), les auteurs décrivent des mécanismes empiriques complexes, en décalage avec la conception et les attentes inscrites dans la CDB.
- 4 Dans la deuxième et la troisième parties, les auteurs s'intéressent aux pays du Sud, aux communautés locales, paysannes et autochtones, détenteurs des ressources génétiques. Tout d'abord, ils décrivent la manière dont ces pays se prémunissent contre le pillage de leurs ressources, valorisent ces ressources sur le marché international et identifient les difficultés auxquelles ils sont confrontés. À travers des récits de biopiraterie et de problèmes rencontrés lors de dépôts de brevets (dysfonctionnements, non reconnaissance des savoirs traditionnels, conflits, procès, etc.), les auteurs montrent à nouveau un décalage entre la solution envisagée par la CDB pour lutter contre le phénomène d'érosion de la biodiversité et les souhaits formulés par les acteurs du Sud. Ensuite, ils étudient les processus de requalification des savoirs locaux qui ont fait suite à l'émergence du marché comme solution à la conservation de la biodiversité, prônée par la CDB. Les savoirs locaux représentant les connaissances, les innovations et les pratiques traditionnelles fondées sur des ressources biologiques, ils peuvent contribuer à la protection de la biodiversité. Par exemple, le guarana est cultivé par les Satéré Mawé (peuple indigène du bassin de l'Amazonie) et a la réputation de maintenir jeune et de stimuler les fonctions cognitives et la mémoire. Considéré comme une plante sacrée par les communautés locales, il occupe une place particulière sur leur territoire qui constitue alors la plus grande banque de gènes *in situ* du monde. Ainsi, au départ d'ordre politique et culturel, les revendications de ces savoirs se sont déplacées vers les sphères juridique et commerciale, ces savoirs étant « *requalifiés comme patrimoine culturel à respecter, information à protéger ou encore marchandise à valoriser pour une nouvelle économie de la connaissance* » (p. 165). Les auteurs s'interrogent alors sur le devenir de ces savoirs. Or, au vu des situations très diverses de valorisation de ces savoirs, toute généralisation semble difficile : « *dans une perspective de conservation de la biodiversité et des savoirs associés, mieux vaut sans doute privilégier des approches flexibles, maintenir des espaces de négociation, ne pas inscrire les droits et devoirs des uns et des autres en termes trop précis dans la législation, pour permettre que des compromis satisfaisants soient trouvés* » (p. 194). Par ailleurs, toujours à travers le récit d'expériences, les auteurs mettent en avant le fait que les instruments de marché tels que les labels, les indications géographiques ou le commerce équitable ne peuvent suffire à protéger la biodiversité et les savoirs locaux.
- 5 Contrairement au reste de l'ouvrage qui aborde les marchés de la biodiversité de manière pluridisciplinaire, la dernière partie est dédiée à l'approche économique. Les auteurs soutiennent une posture différente de celle généralement adoptée dans la littérature consacrée aux marchés de la biodiversité (par exemple, Landell-Mills et Porras, 2002 ; Pagiola et Platais, 2002 ; OCDE, 2003) : ils n'adhèrent pas à la vision du marché telle que prônée par la théorie microéconomique standard mais sont plutôt partisans du courant néo-institutionnaliste,

considérant que les réflexions doivent porter sur la mise en place d'institutions et de mesures d'accompagnement du marché : nécessité d'encadrer et d'organiser les marchés, de définir des politiques concertées en matière d'accès aux ressources et savoirs traditionnels.

6 Au final, le lecteur pourra être surpris du contenu de l'ouvrage et de la manière dont sont abordés les marchés de la biodiversité et ce, pour plusieurs raisons.

7 Tout d'abord, la biodiversité est appréhendée à son niveau le plus élémentaire : les ressources génétiques. Bien que les auteurs précisent que ce terme « *est utilisé de manière extensive pour désigner l'ensemble des ressources biologiques et savoirs associés* » (p. 235), les diversités spécifique et écosystémique ne sont jamais évoquées. Le titre de l'ouvrage n'est donc pas exactement le reflet de son contenu qui, au final, ne recouvre qu'une partie de la biodiversité, les marchés étant vus ici au travers de la bioprospection. Un tel ouvrage est toutefois très intéressant dans la mesure où, d'une part, il se focalise sur un aspect particulier de la biodiversité qui est peu abordé, ou du moins pas de manière aussi détaillée qu'ici, dans la littérature relative aux marchés de la biodiversité, et, d'autre part, il s'interroge précisément sur la question des droits de propriété intellectuelle sur les ressources génétiques et les savoirs locaux.

8 Ensuite, l'angle d'analyse n'est pas uniquement économique, comme on pourrait s'y attendre, mais est pluridisciplinaire, les auteurs étant économiste, sociologue, anthropologue, juriste, ingénieur agronome ou forestier, ou biochimiste. D'ailleurs, abordé uniquement dans la dernière partie de l'ouvrage, l'aspect économique a une place à part. À travers le récit d'expériences de marchés de la biodiversité, principalement dans le cadre de contrats de bioprospection, les auteurs mettent en avant les dysfonctionnements, les problèmes rencontrés dans ces types de marché pour conclure que le marché ne peut pas à lui seul apporter les solutions à la conservation de la biodiversité. Pour les auteurs, les préconisations de la CDB, formulées en adéquation avec la microéconomie standard, sont en décalage avec la réalité : il faut se tourner vers la sphère institutionnelle et ne pas miser uniquement sur la sphère marchande. Les auteurs avaient pour ambition d' « *évaluer ex-ante et ex-post l'émergence des « marchés de la biodiversité », [ce qui revenait à] s'interroger sur le modèle de conservation fondé sur un imaginaire marchand* » (p. 245), leur réponse est claire : un marché ne suffit pas, il faut à présent l'encadrer et l'organiser en définissant des politiques concertées. Les auteurs apportent ainsi un regard différent du marché et des ambitions qu'il peut être en mesure d'atteindre dans le cadre de la conservation du vivant : c'est ce qui fait l'originalité et la force de cet ouvrage.

Bibliographie

Landell-Mills N., Porras I., 2002, *Silver Bullet or fools' gold - A global review of markets for forest environmental services and their impact on the poor*, Instruments for sustainable private sector forestry series, International Institute for Environment and Development (IIED), London, 272 p.

OCDE, 2003, *Mobiliser les marchés au service de la biodiversité*, Éditions de l'OCDE, Paris, 143 p.

Pagiola S., Platais G., 2002, "Market-based Mechanisms for Conservation and Development: The Simple Logic of Payments for Environmental Services" in: *Environmental Matters-Annual Review*, July 2001-June 2002 (FY 2002), Washington, DC: World Bank's Environment Department.

Pour citer cet article

Référence électronique

Elodie Brahic, « Aubertin Catherine, Pinton Florence, Boisvert Valérie, *Les marchés de la biodiversité*, IRD Editions, Paris, 2007, 269 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n°1 | Mai 2012, mis en ligne le 23 mai 2012, consulté le 17 juin 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/9195>

À propos de

Elodie Brahic

Elodie Brahic est ingénieur de recherche à Irstea (UR ADBX – Bordeaux). Ses travaux de recherche portent sur l'évaluation économique de la biodiversité forestière (auteur du livre « Evaluation économique de la biodiversité – Méthodes et exemples pour les forêts tempérées », 2009, éd. Quae) et sur les mécanismes incitatifs à sa préservation.

Droits d'auteur

© Développement durable et territoires
